

LES APPROCHES BASÉES SUR LE MARCHÉ PEUVENT-ELLES RESOUDRE LA PERTE CRITIQUE DE LA BIODIVERSITÉ?

Le public est de plus en plus sensibilisé à l'extinction massive des espèces et les appels à l'action pour lutter contre la perte de biodiversité se multiplient. Les années à venir verront cependant aussi un changement majeur dans les politiques de biodiversité, de la conservation à la "restauration" et à la création de nouveaux marchés financiers internationaux sur la destruction de l'environnement.

Ces politiques sont fondées sur la conviction que nous devons mettre un prix sur la nature pour la sauver. Les partisans de l'évaluation monétaire de la biodiversité et d'une approche de la conservation fondée sur la conviction que les marchés allouent les ressources plus efficacement. Plutôt que d'essayer de freiner la destruction de la biodiversité, il est jugé économiquement préférable de détruire et de restaurer la biodiversité, car cela génère plus de croissance économique et minimise le coût du respect de la réglementation environnementale pour le secteur privé.

De nouveaux marchés internationaux de compensation de la biodiversité sont encouragés, où des entreprises telles que les promoteurs immobiliers, les sociétés d'infrastructure et les sociétés minières peuvent "compenser" leur destruction de la biodiversité en "recréant" des habitats naturels et des fonctions des écosystèmes ailleurs et peuvent librement échanger des permis pour détruire la biodiversité entre elles.

Ces politiques remontent au sommet des Nations Unies de Rio en 1992, qui a vu la signature de la Convention sur la diversité biologique, la promotion de l'utilisation de mécanismes fondés sur les prix pour traiter les questions environnementales¹ et a souligné que la protection de l'environnement était secondaire par rapport au commerce et aux investissements internationaux.

Un certain nombre de développements majeurs au cours des deux prochaines années créeront un contexte politique parfait pour créer des marchés financiers internationaux sur la biodiversité:



› Le cadre environnemental et social de la Banque Mondiale en 2018² a commencé à créer une demande pour ces marchés en rendant obligatoire la "compensation" de la destruction de la biodiversité afin de recevoir un soutien financier ;

› Le rapport d'évaluation mondiale de l'IPBES 2019³ sur la biodiversité a confirmé que les mécanismes fondés sur le marché concernant la biodiversité et d'autres services écosystémiques sont considérés comme faisant partie de la solution pour enrayer la perte de biodiversité;

› Le nouvelle agenda européen de la finance durable ouvrira probablement la porte à de nouveaux marchés de compensation de la biodiversité en les autorisant au sein de nouveaux instruments financiers "durables" assortis de subventions ;

› 2020 s'annonce comme une année de bouleversement majeur des politiques de biodiversité, avec le Congrès mondial de la nature de l'UICN en 2020 et la 15e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique - attendue par certains comme l'Accord de Paris sur la biodiversité.

Des systèmes de compensation de la biodiversité existent déjà dans plusieurs pays qui ont un bilan environnemental et social médiocre : nombreuses études ont mis en évidence les résultats médiocres ou désastreux de ces projets pour la faune sauvage, qui poussent le plus souvent les espèces au bord du gouffre au lieu de les protéger.⁴ Des études ont montré que jusqu'à 2/3 des projets de compensation pour la restauration des écosystèmes n'ont pas été couronnés de succès.⁵ Une autre étude portant sur 558 projets de compensation entre 1990 et 2011 a montré que malgré les tentatives de compensation, la perte nette d'habitats était de 99%.⁶

La compensation de la biodiversité a également été documentée comme conduisant dans de nombreux cas à l'accaparement des terres, aux déplacements de communautés et aux violations des droits de l'homme.⁷

De telles conclusions ne sont pas surprenantes, car il est prouvé qu'il est souvent peu probable qu'il soit possible de recréer ou de restaurer des écosystèmes dans un état antérieur donné, surtout dans des délais raisonnables⁸ et " à ce jour, la recréation d'écosystèmes avec toutes les espèces et toutes les composantes et **les fonctions s'est avérée prohibitivement coûteuse ou impossible.**"⁹ Cela ne signifie pas que la restauration des sites dégradés est une mauvaise idée en soi, mais cela ne devrait pas créer un droit de détruire la biodiversité existante ailleurs en accordant des crédits compensatoires.

Tout aussi préoccupant est le fait que la compensation de la biodiversité présente des failles conceptuelles insolubles.:

› **Il est impossible de refléter la valeur de la nature sur une échelle monétaire.**¹⁰ Les prix ignorent la valeur culturelle et spirituelle de la nature, qui est néanmoins essentielle et contribue à une bonne gestion de la nature par les communautés locales.

› **Les recherches universitaires montrent depuis longtemps que les marchés financiers ne sont pas efficaces¹¹ et incapable de fixer le prix de la rareté. Il est tout aussi important de noter qu'il n'est pas possible de créer des marchés financiers sur les biens publics comme c'est le cas pour la plupart des services écosystémiques¹²:** à titre d'exemple, il n'est pas possible de créer un marché sur la protection assurée par la couche d'ozone, car le fait que je bénéficie de la protection UV assurée par la couche d'ozone n'empêche personne d'en bénéficier, et comme il est impossible d'empêcher les personnes qui n'ont pas payé d'en bénéficier.

› **Nous sommes incapables de mesurer avec précision ce qui est perdu et ce qui est gagné.** Les meilleurs scientifiques ne sont pas en mesure de décrire tous les avantages d'une espèce ou d'un écosystème donné ou les impacts des activités humaines sur eux.¹³ En effet, les écosystèmes présentent des comportements très complexes, non linéaires et évolutifs, dont certains dépassent notre perception, et où tout est lié à tout le reste.

› **Nous sommes incapables de recréer complètement les fonctions écosystémiques détruites.**¹⁴ et donc incapable de compenser.

› **Toutes les méthodes d'évaluation monétaire présentent d'importants biais et problèmes bien connus,** ce qui rend les valeurs produites insignifiantes.¹⁵

› **L'argent en tant que mesure commune favorise une dangereuse illusion de substituabilité entre les fonctions critiques de l'écosystème qui sont essentielles à notre survie et pour lesquelles la substitution est difficile ou impossible. Comme l'a reconnu l'ONU,**¹⁶ la comparaison de la valeur monétaire de différents services peut conduire à la conclusion trompeuse que la durabilité ne nécessite que le maintien de la valeur globale, ce qui conduit à de mauvaises décisions politiques et à la destruction ou à des fonctions irremplaçables.

› **La plupart des cadres d'évaluation n'évaluent que certains services écosystémiques tout en ignorant les autres,**¹⁷ ignorent délibérément les services qui ne profitent pas aux humains aujourd'hui, et ignorent les interdépendances cruciales entre les services écosystémiques pour des raisons de simplicité.

Pourtant, les écosystèmes fonctionnent comme des systèmes holistiques cohérents dans lesquels les différents éléments dépendent les uns des autres. Par conséquent, ce qui est valorisé n'est pas la biodiversité, pas même une approximation.¹⁸

- Plus important encore, **toute la prémisse des marchés de compensation repose sur deux concepts fondamentaux imparfaits.** A mesure que les ressources naturelles diminuent, le prix de la destruction de la biodiversité devrait augmenter progressivement, ce qui devrait inciter à freiner la perte de biodiversité, ce que l'on appelle un signal prix. Pour qu'il existe, les prix doivent suivre une tendance à la hausse graduelle et observable. Pourtant, il a été démontré¹⁹ qu'en réalité, les prix sont extrêmement volatils en raison de la spéculation financière, principale activité des marchés financiers, et qu'ils deviendront de plus en plus volatils à mesure que nous approcherons de la fin des ressources naturelles. Cela signifie qu'en pratique, il est impossible d'observer l'évolution des prix. En d'autres termes, il n'y a pas de signal de prix.

Deuxièmement, la compensation repose sur l'idée que nous sommes en mesure de mesurer l'additionnalité - l'impact des projets de compensation par rapport à ce qui se serait passé sans les projets. Il a cependant été démontré²⁰ que, dans la plupart des cas, l'additionnalité ne peut être mesurée avec précision, en raison de l'incertitude scientifique extrême et de nos connaissances scientifiques incomplètes.

L'inexistence d'un signal de prix et l'incapacité de calculer l'additionnalité signifient que les marchés financiers sur la biodiversité et les services écosystémiques ne seront jamais en mesure d'atteindre leurs objectifs environnementaux et sociaux, et devraient donc être exclus du Cadre mondial pour la diversité post-2020.

Pour être clair, la restauration des écosystèmes et de la biodiversité est une bonne chose. Elle ne devrait toutefois pas être financée par l'octroi de crédits compensatoires, ni être associée à des objectifs de réduction de la destruction de la biodiversité dans le cadre des objectifs d'aucune perte nette, car la restauration d'écosystèmes n'est pas comparable et ne compense pas la destruction de la biodiversité ailleurs.

Quelles sont les alternatives ? Contrairement à une idée fausse répandue, les réglementations environnementales contraignantes traditionnelles n'ont pas échoué, elles se sont en fait révélées très efficaces, qu'il s'agisse de la lutte contre le trou dans la couche d'ozone, de l'introduction de ceintures de sécurité et de pots catalytiques obligatoires ou de l'interdiction de l'amiante. Il ne s'agit donc pas d'un manque d'efficacité des réglementations, mais plutôt d'un manque de volonté politique de mettre en place et d'appliquer davantage de réglementations.

Une réglementation environnementale appropriée pourrait inclure des lois contraignantes en matière de conservation limitant les activités économiques qui exercent une pression insoutenable sur les ressources naturelles, telles que certaines formes de développement urbain, l'exploitation minière, la pêche et les pratiques agricoles, tout en encourageant des alternatives durables comme l'agroécologie et la gestion communautaire des forêts.

La réticence à mettre en place des réglementations environnementales appropriées est liée dans une large mesure à des préoccupations légitimes concernant l'économie et l'emploi. Pourtant, le passage d'un instrument de politique générale des marchés à une réglementation contraignante tout en conservant les mêmes objectifs ne serait ni plus coercitif ni plus coûteux pour les entreprises. Au contraire, en remplaçant le bruit de la forte fluctuation des prix par des règles claires, le secteur privé serait plus à même de planifier à l'avance, **ce qui réduirait les perturbations économiques et tout impact négatif potentiel sur l'emploi par rapport à une transition ultérieure et plus abrupte.** Il favoriserait également l'innovation et la création de nombreux emplois dans le cadre de nouvelles activités économiques durables.

Les règlements environnementaux traditionnels feraient aussi bien de tenir compte infiniment mieux de l'incertitude scientifique énorme et de nos connaissances scientifiques incomplètes, ils ne reposeraient pas sur des hypothèses erronées et des méthodes d'évaluation faibles, et ils fourniraient des incitatifs beaucoup plus solides et stables.

Elles **réduiraient également de façon cruciale la concurrence future pour l'utilisation des terres et les risques géopolitiques connexes,**²¹ puisqu'elle a déjà prévu qu'il y aura une pénurie de terres disponibles pour les compensations.

Enfin, une réglementation environnementale appropriée rendrait également tous les financements viables en ce qui concerne la perte de biodiversité, étant donné que les bénéfices futurs attendus de toutes les activités et de tous les secteurs économiques seraient automatiquement réajustés et que les flux de capitaux se réorienteraient en conséquence vers des activités durables.

La lutte contre la perte critique de biodiversité est l'un des enjeux déterminants de notre génération, et **nous avons besoin du courage et de la sagesse politiques nécessaires pour nous débarrasser des outils politiques qui ont échoué, tels que les marchés de compensation pour des alternatives plus solides**. Si nous devons protéger et restaurer la biodiversité et les écosystèmes, de telles actions positives ne doivent pas être considérées comme une compensation pour la destruction de la biodiversité ailleurs.

Le Cadre mondial pour la biodiversité post-2020 devrait donc non seulement être plus ambitieux, comme cela a déjà été convenu d'un commun accord, mais aussi, ce qui est tout aussi important, exclure les instruments politiques condamnés tels que les marchés de compensation pour la biodiversité et les autres fonctions des écosystèmes.

NOTES

1. Déclaration de Rio des Nations Unies sur l'environnement et le développement, principe 16 <https://www.un.org/documents/ga/conf151/aconf15126-1annex1.htm>
2. Banque mondiale, Cadre environnemental et social. En ligne. Disponible sur <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/environmental-and-socialframework/brief/environmental-and-social-standards#ess6>
3. IPBES, Résumé à l'intention des décideurs du rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques de la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques - VERSION AVANCÉE NON ÉDITÉE - 6 mai 2019 https://www.ipbes.net/sites/default/files/downloads/spm_unedited_advance_for_posting_htn.pdf
4. Hunter Valley News, Le Conseil pour la conservation de la nature estime que la compensation pousse les espèces au bord du gouffre, mars 2017. En ligne. Disponible sur : <https://www.huntervalleynews.net.au/story/4518198/-new-study-finds-development-trumpsenvironment/>
Quigley JT1, Harper DJ, Efficacité de la compensation de l'habitat du poisson au Canada pour ce qui est d'éviter toute perte nette, Gestion de l'environnement, 2006. En ligne. Disponible sur: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/16456631>
Nordic Council of Ministers, Planification des compensations de la biodiversité - Douze décisions importantes sur le plan opérationnel, 2018. En ligne. Disponible sur: <https://norden.diva-portal.org/smash/get/diva2:1201285/FULLTEXT01.pdf>
Mack John J., Micacchion Mick, Une évaluation écologique des banques d'atténuation de l'Ohio : Végétation, Amphibiens, Hydrologie et sols. Ohio EPA Technical Report WET/2006-1. Ohio Environmental Protection Agency, Division of Surface Water, Wetland Ecology Group, Columbus, Ohio, 2006. En ligne. Disponible sur: https://www.epa.state.oh.us/Portals/35/wetlands/Bank_Report_Ohio_Final.pdf
5. Suding, K.N., 2011. Vers une ère de restauration en écologie : succès, échecs et opportunités à venir. Annu. Rev. Ecol. Evol. Syst. 42, 465–487. Disponible sur: http://nature.berkeley.edu/sudinglab-wp/wp-content/uploads/2012/09/Suding_2011_AREES.pdf FERN, Note d'information 3 : Compensation de la Biodiversité en pratique, 14 janvier. En ligne. Disponible sur : https://www.fern.org/fileadmin/uploads/fern/Documents/Biodiversity3_EN.pdf
6. Nordic Council of Ministers, Planification des compensations de la biodiversité - Douze décisions importantes sur le plan opérationnel, 2018. En ligne. Disponible sur: <https://norden.diva-portal.org/smash/get/diva2:1201285/FULLTEXT01.pdf>
7. Kill Jutta, Franchi Giulia, Compensation de la biodiversité de Rio Tinto à Madagascar - Double saisie de terres au nom de la biodiversité?, World Rainforest Movement, Re:Common, March 2016. En ligne. Disponible sur: https://wrm.org.uy/wpcontent/uploads/2016/04/RioTintoBiodivOffsetMadagascar_report_EN_web.pdf
Vidal John, Les tribus qui paient le prix cruel de la conservation, The Guardian, août 2016. En ligne. Disponible sur: <https://www.theguardian.com/global-development/2016/aug/28/exiles-human-cost-of-conservation-indigenous-peoples-eco-tourism>
Re:common, Transformer les forêts en hôtels Le coût réel de la compensation de la biodiversité en Ouganda, avril 2019. En ligne. Disponible sur: <https://www.recommon.org/eng/turning-forests-into-hotels-the-true-cost-of-biodiversity-offsetting-inuganda/>
Friends of the Earth UK, Nouvelles astuces : compensation de la biodiversité et exploitation minière, février 2019. En ligne. Disponible sur: <https://policy.friendsoftheearth.uk/publications/new-tricks-biodiversity-offsetting-and-mining>
IWGIA, Les nouvelles puissances vertes dans l'accapement mondial des terres violent les droits des peuples autochtones, octobre 2017. En ligne. Disponible sur: <https://www.iwgia.org/en/focus/land-rights/2520-new-green-powers-in-the-global-land-grab-violateindigenous-peoples-rights>
International Institute for Environment and Development, L'accapement des terres : la conservation fait-elle partie du problème ou de la solution ? septembre 2013. En ligne. Disponible sur: <https://pubs.iied.org/pdfs/17166IIED.pdf>
Global Witness, Défenseurs de la Terre - Assassinats de défenseurs de la terre et de l'environnement dans le monde en 2016, 2017. En ligne. Disponible sur: https://www.globalwitness.org/documents/19122/Defenders_of_the_earth_report.pdf
8. CEWeb for Biodiversity, Examen critique des résultats obtenus en matière de compensation de la biodiversité – Aux fins de l'examen par l'IEEP des "options politiques en vue d'une éventuelle initiative sans perte nette de l'UE", . En ligne. Disponible ici: http://www.ceeweb.org/wp-content/uploads/2011/12/Critical-review-of-biodiversity-offsets_for-IEEP_Final.pdf
9. Bekessy Sarah A., et al. La banque de la biodiversité ne peut pas être une banque prêteuse, Lettres de conservation 3, 151-158, 2019. En ligne. Disponible sur: <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/j.1755-263X.2010.00110.x>

10. Martinez-Alier et al., 1998; O'Neill, 2001 Herman E. Daly, Joshua Farley, Économie écologique : Principes et applications, Island Press, 2004. Disponible sur : <https://islandpress.org/books/ecological-economics-second-edition>

11. Il est communément admis aujourd'hui que les marchés ne sont pas efficaces sous la forme forte ou semi-forte et qu'ils ne peuvent l'être que sous la forme faible.. Voir parmi beaucoup d'autres Grossman S, Stiglitz J, Sur l'impossibilité d'avoir des marchés efficaces de manière informelle, The American Economic Review 1980, https://www.jstor.org/stable/1805228?seq=1#page_scan_tab_contents

12. Les marchés ne sont possibles que lorsque les ressources sont exclusives, les marchés ne sont efficaces que lorsque les ressources sont concurrentielles. Pour de nombreux services tels que la stabilité climatique, le rôle de la biodiversité dans le soutien de tous les services, la régulation du gaz, la protection contre le rayonnement UV (...), la non-exclusivité est une caractéristique physique et non une variable politique. L'utilisation du libre accès est inévitable. L'une des fonctions du prix est de rationner l'utilisation des ressources, mais si l'utilisation d'une ressource non concurrentielle ne diminue pas la quantité disponible, si l'utilisation fournit l'utilité et que l'objectif est de maximiser l'utilité, alors utiliser les prix pour rationner la consommation est inefficace. En d'autres termes, les marchés conduisent à une offre sous-optimale de ressources non exclusives et à une demande sous-optimale de ressources non rivales". Farley Joshua, Le rôle des prix dans la conservation du capital naturel essentiel, Conservation Biology 22:6, 1399-1408, 2008. En ligne. Disponible sur: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/19076873>

Farley Joshua, Costanza Robert, Paiements pour les services écosystémiques: Du local au mondial, l'économie écologique 69:11, 2060-068, 2010. En ligne. Disponible sur: https://www.uvm.edu/gjee/pubpdfs/Farley_2010a_Ecological_Economics.pdf

13. Vatn Arild, Bromley Daniel W, Choix sans prix sans excuses, Journal de l'Économie de l'environnement et gestion, Volume 26, Issue 2, Mars 1994, Pages 129-148 *La contribution précise d'un élément fonctionnel dans l'écosystème n'est pas connue - en fait, elle est probablement incertaine - jusqu'à ce qu'il cesse de fonctionner - et même dans ce cas, avec un échantillon d'une taille d'écosystème unique, les connaissances qui en résultent ne sont que des anecdotes.* Farley, Costanza, *ibid* 'Il existe et il subsistera d'énormes incertitudes sur la manière dont les services écosystémiques sont fournis, l'ampleur de leurs avantages et la manière dont les activités humaines affectent leur approvisionnement.'

14. Bekessy Sarah A., et al. La banque de la biodiversité ne peut pas être une banque prêteuse, Lettres de conservation 3, 151-158, 2019. En ligne. Disponible sur: <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/j.1755-263X.2010.00110.x>

Contrairement à un bâtiment qui peut être modernisé pour en assurer la durabilité, une fois l'habitat détruit, il pourrait être impossible de le reconstruire. La revégétalisation et la restauration peuvent augmenter le couvert forestier et créer un habitat pour certaines espèces. Cependant, à ce jour, la reconstitution d'écosystèmes avec toutes les espèces et fonctions qui les composent s'est avérée prohibitive, voire impossible. (Wilkins et al. 2003).

United Nations, System of Environmental Economic Accounting 2012 – Comptabilité expérimentale des écosystèmes, 2014. En ligne. Disponible sur: <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/3859598/6925551/KS-05-14-103-EN-N.pdf>

Les restaurations majeures ne doivent pas être considérées comme une " compensation " aux réductions des actifs écosystémiques dues à la récolte de bois et d'autres ressources dans d'autres actifs écosystémiques, puisque les impacts sur les flux de services écosystémiques provenant de différents actifs écosystémiques ne sont probablement pas directement comparables.

15. Hache F, 50 nuances de Vert partie II : le sophisme des marchés environnementaux pages 38-47, Green Finance Observatory. Disponible sur <https://greenfinanceobservatory.org/wp-content/uploads/2019/05/50-shades-biodiversity-final.pdf> United Nations, System of Environmental Economic Accounting 2012 – Comptabilité expérimentale des écosystèmes, 2014. En ligne. Disponible sur: <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/3859598/6925551/KS-05-14-103-EN-N.pdf>

16. United Nations, System of Environmental Economic Accounting 2012 – Comptabilité expérimentale des écosystèmes, 2014. En ligne. Disponible sur: <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/3859598/6925551/KS-05-14-103-EN-N.pdf>

17. REMEDE, Deliverable 13 (D13): The Main Toolkit - Toolkit, mai 2006. En ligne. Disponible sur: <http://www.envliability.eu/publications.htm> *En règle générale, il est impossible de décrire tous les services qu'un écosystème fournit. Heureusement, pour mettre en œuvre HEA, REA, ou VEA, il n'est pas nécessaire de définir tous les services possibles, mais seulement quelques uns significatifs, qui correspondent aux fonctions clés et aux effets de la dissémination'.*

Commission européenne, Mise en œuvre d'un système communautaire de comptabilisation des écosystèmes et de leurs services, Centre commun de recherche, 2017. En ligne. Disponible sur: http://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/bitstream/JRC107150/jrc107150_jrc_report_ecosystem_services_accounts_final_pubsy.pdf

Lors de la modélisation des services écosystémiques, tous les facteurs de changement ainsi que leurs interactions ne peuvent pas être inclus dans les modèles.'

18. Fatheuer Tomas, Nouvelle économie de la nature - Une introduction critique, Heinrich Böll Stiftung 35, 2014. En ligne. Disponibles sur: https://www.boell.de/sites/default/files/new-economy-of-nature_kommentierbar.pdf?dimension1=ds_oekonomie_natur_en

19. Bouleau N, Le mensonge de la finance : Les mathématiques, le signal-prix et la planète, Editions de l'atelier 2018 http://www.editionsatelier.com/index.php?page=shop.product_details&flypage=bookshop-flypage.tpl&product_id=735&category_id=1&writer_id=748&option=com_virtuemart&Itemid=1

20. Hache, supra

21. Le Monde, « Il est possible de nourrir la planète sans augmenter la surface cultivée » https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/08/08/il-est-possible-de-nourrir-la-planete-sans-augmenter-la-surface-cultivee_5497701_3244.html

Déclaration de Rio des Nations Unies sur l'environnement et le développement, principe 16 <https://www.un.org/documents/ga/conf151/a-conf15126-1annex1.htm>

Text élaboré par Frederic Hache

(frederic.hache2015@gmail.com) pour Amis de la Terre International.

Octobre, 2019

